

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]



Note de spécification IKO : Cette spécification principale est rédigée pour inclure des NOTES AU RÉDACTEUR notées comme « Note de spécification IKO » afin d'aider les concepteurs dans leur processus de prise de décision. Les NOTES AU RÉDACTEUR précèdent le texte auquel elles s'appliquent. Cette section doit servir uniquement de ligne directrice et doit être éditée par une personne compétente pour répondre aux exigences de chaque projet spécifique.

Le texte indiqué en gras et entre crochets est facultatif. Prenez les décisions appropriées et supprimez le texte facultatif ainsi que les crochets dans la version finale de la spécification. Supprimer ou masquer les NOTES AU RÉDACTEUR dans la version finale du document.

Cette section de spécification est écrite pour suivre les recommandations du Construction Specifications Institute/Construction Specifications Canada (CSI/CSC) telles que MasterFormat™, SectionFormat™ et PageFormat™. Il est également écrit avec des unités de mesure métriques et impériales.

Cette spécification spécifie l'imperméabilisation des feuilles de côté aveugle / sous la dalle et les accessoires connexes. Il est basé sur IKO BSW H et BSW V

IKO Industries fabrique et vend des matériaux d'enveloppe de bâtiment. IKO ne pratique pas l'architecture ou l'ingénierie. Par conséquent, la responsabilité de la conception incombe à l'architecte, à l'ingénieur ou au consultant. Nous espérons que les informations fournies ici seront d'une certaine aide. Il est basé sur des données considérées comme vraies et exactes et est offert uniquement pour la considération, l'investigation et la vérification de l'utilisateur. Rien dans ce document n'est représentatif d'une garantie ou d'une garantie pour laquelle IKO Industries peut être tenue légalement responsable. IKO n'assume aucune responsabilité pour toute mauvaise interprétation ou hypothèse que le lecteur pourrait formuler.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1. Lire et se conformer à :

1. Les Conditions Générales du Contrat.
2. Se conformer aux exigences de la Division 1 et aux documents mentionnés aux présentes.

1.2 RÉSUMÉ

1. La section comprend : Fournir des membranes bitumineuses modifiées au SBS pour le côté aveugle et sous la dalle, y compris, mais sans s'y limiter :

1. préparation de surface comprenant :
2. Nettoyage du substrat.
3. Installation de l'imperméabilisation des fondations côté aveugle/sous la dalle.

2. Sections connexes : La description suivante des travaux est incluse à titre de référence uniquement et n'est pas présumée complète :

1. Béton coulé en place : section 03 33 00
2. Unité de Maçonnerie : Section 04 20 00
3. Isolation Thermique : Section 07 21 00
4. Joints d'étanchéité : Section 07 92 00
5. Solins et garnitures en tôle : Section 07 62 00
6. Excavation et soutènement et protection : Section 31 50 00
7. Sous-drainage : Section 33 46 00

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

1.3 RÉFÉRENCES

1. Abréviations et acronymes :

1. MSDS : fiches de données de sécurité.

2. SBS : Styrène-Butadiène-Styrène.

3. ULC : Laboratoires des assureurs du Canada.

2. Étalons de référence :

1. Association américaine des chimistes et coloristes textiles (AATCC) :

1. AATCC 30-2017 : Activité antifongique, évaluation des matériaux textiles : résistance à la moisissure et à la pourriture des matériaux textiles

2. Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM) :

1. ASTM C1028-07E1 : Méthode d'essai standard pour déterminer le coefficient de frottement statique des carreaux de céramique et autres surfaces similaires par la méthode horizontale du dynamomètre-mètre (retirée en 2014 - pas de remplacement)

2. ASTM D1434-82(2015) e1 : Méthode d'essai standard pour déterminer les caractéristiques de perméabilité aux gaz des films et feuilles de plastique

3. ASTM D1621-16 : Méthode d'essai standard pour les propriétés de compression des plastiques cellulaires rigides

4. ASTM D1709 : Méthodes d'essai standard pour la résistance aux chocs des films plastiques par la méthode des fléchettes en chute libre

5. ASTM D3345-17 : Méthode d'essai standard pour l'évaluation en laboratoire du bois massif pour la résistance aux termites

6. ASTM D4073/D4073M-06(2019) e1 : Méthode d'essai standard pour la résistance à la traction-déchirure des membranes de toiture bitumineuses

7. ASTM D5147/D5147M-18 : Méthodes d'essai standard pour l'échantillonnage et l'essai des matériaux en feuille bitumineux modifiés

8. ASTM D5385/D5385M-93(2014) e1 : Méthode d'essai standard pour la résistance à la pression hydrostatique des membranes d'étanchéité

9. ASTM D570-98 (2018) : Méthode d'essai standard pour l'absorption d'eau des plastiques

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

10. ASTM D882-18 : Méthode d'essai standard pour les propriétés de traction des feuilles de plastique minces
 11. ASTM D903-98(2017) : Méthode d'essai standard pour la résistance au pelage ou au détachement des liaisons adhésives
 12. ASTM E154 / E154M-08a (2019) : Méthodes d'essai standard pour les retardateurs de vapeur d'eau utilisés en contact avec la terre sous des dalles de béton, sur des murs ou comme couvre-sol
 13. ASTM E1993/E1993M-98(2013) e1 : Spécification standard pour les retardateurs de vapeur d'eau bitumineux utilisés en contact avec le sol ou le remblai granulaire sous les dalles de béton
 14. ASTM E96/E96M-16 : Méthodes d'essai standard pour la transmission de vapeur d'eau des matériaux
3. K124/02/95 : Méthode d'essai de diffusion de gaz radon.

1.4 EXIGENCES ADMINISTRATIVES

1. Coordination :

1. Avant le démarrage et pendant les travaux, examinez les conditions de l'espace en dessous pour vous assurer que les conflits et/ou les altercations sont réduites au minimum.
2. Les travaux jugés perturbateurs pour l'ensemble du projet doivent être autorisés à l'avance par l'entrepreneur et le propriétaire.

2. Réunion de pré-installation

1. Organiser une réunion de pré-installation 1 semaine avant le début des travaux avec les parties associées au commerce telles que désignées dans les documents contractuels ou à la demande du consultant. Présidé par l'entrepreneur, inclure le consultant qui peut assister, le sous-traitant effectuant des travaux de ce métier, le représentant du propriétaire, le représentant du fabricant, le représentant de la société d'essai et les consultants de la discipline applicable. Contacter l'expert-conseil et les parties concernées au moins 2 semaines avant la réunion de pré-installation pour confirmer les détails de la réunion.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2. Enregistrez les discussions de la conférence, les décisions, les accords ou les résolutions de conflits et fournissez une copie aux parties concernées. Examiner les préparations et les procédures d'installation et coordonner le calendrier requis pour les travaux de cette section.

3. Passer en revue les méthodes et procédures liées à l'installation de la membrane, notamment :

1. Visitez, inspectez et discutez des conditions du substrat et de la coordination et des autres travaux effectués par les corps de métier ayant un impact sur cette section.

2. Examiner les soumissions requises.

3. Examiner et finaliser les calendriers de construction liés aux travaux et vérifier la disponibilité des matériaux, du personnel d'installation, de l'équipement et des installations nécessaires pour progresser et éviter les retards.

4. Passer en revue les inspections requises, les essais, la certification et les procédures de comptabilisation de l'utilisation des matériaux.

5. Passez en revue les conditions météorologiques et les conditions météorologiques prévues, ainsi que les procédures pour faire face à des conditions défavorables.

6. Examinez les dessins de détails et les autres conditions qui affecteront le système.

7. Passez en revue les procédures d'observation et de réparation de la membrane après l'installation.

3. Planification

1. Coopérez avec les sous-traitants adjacents et procédez rapidement aux travaux dès que les conditions du site le permettent.

2. S'assurer que les articles à incorporer dans les travaux de cette section et les articles requis pour l'incorporation par d'autres sous-traitants sont fournis en temps opportun. Poursuivre les travaux de cette section une fois les éléments intégrés installés et les substrats terminés.

1.5 SOUMISSIONS

1. Fournir les soumissions conformément à la section [01 33 00 - Procédures de soumission].

2. Fournir 2 copies de chaque soumission, sauf indication contraire dans les spécifications.

3. Données produit : Soumettre les données produit sur les composants du système membranaire, y compris, mais sans s'y limiter :

1. Chaque produit à utiliser, la composition du matériau et la méthode d'installation.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2. FDS.
3. Attestation de conformité aux normes applicables et aux autorités compétentes.
4. Garantie
4. Dessins d'atelier : Soumettre les dessins d'atelier au besoin.
5. Échantillons : Fournir des échantillons du fabricant des matériau, de la membrane d'imperméabilisation des fondations, avant le début des travaux dans cette section :
6. Instructions du fabricant : soumettre les instructions du fabricant avant l'installation du système pour et s'y référer pendant l'installation.
7. Énoncés de qualification :
 1. Fournir un certificat ou une lettre d'autorisation délivrée par le fabricant du système de membrane, indiquant que l'entrepreneur est enregistré, approuvé, ou et autorisé par le fabricant du système à appliquer ses produits à et à fournir les garanties du fabricant tel que requis.

1.6 SOUMISSIONS DE CLÔTURE

1. Données d'exploitation et d'entretien : fournir les données d'entretien nécessaires et les instructions de réparation à insérer dans les manuels d'entretien. Les données comprennent : le nom du projet, l'emplacement, la date et copie signée de la garantie du fabricant, nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant. Inclure des recommandations pour les inspections périodiques, l'entretien et la maintenance. Identifiez les causes courantes de dommages avec des instructions de réparation temporaire jusqu'à ce qu'une réparation permanente soit effectuée.

1.7 ASSURANCE QUALITÉ

1. Qualifications :
 1. Entrepreneur : Doit être reconnu par le fabricant de membranes comme étant qualifié pour installer leurs systèmes de membranes.
 2. Installateurs :
 1. Fournir les travaux de cette section exécutés par des installateurs compétents ayant au moins 3 ans d'expérience dans l'application des produits, systèmes et assemblages spécifiés et avec l'approbation et la formation des fabricants de produits.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

3. Contremaître de projet :

1. S'assurer que le contremaître du projet possède les compétences requises et ayant au moins 5 ans d'expérience dans la supervision de l'installation du système d'étanchéité des fondations et connaissant bien le type de membrane spécifiées. S'assurer que le contremaître est présent sur le chantier pendant la majorité des heures de travail et qu'il est accessible pour assurer une bonne coordination du projet.
2. Ne substituez pas le contremaître ou l'équipe sans l'approbation préalable de l'expert-conseil.
3. Le contremaître doit s'assurer des bonnes conditions météorologiques et prendre des mesures pour s'assurer que les mesures appropriées soient mises en œuvre lorsqu'il y a des conditions défavorables et pour protéger les matériaux, l'équipement et les travaux réalisés et en cours.

1.8 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

1. Conditions de livraison et d'acceptation :

1. Livrer les matériaux dans les contenants d'origine non ouverts du fabricant avec les étiquettes du fabricant intactes et lisibles.
2. Déchargez soigneusement de manière à éviter tout dommage.

2. Exigences de stockage et de manutention :

1. Se référer à la fiche signalétique du produit pour les mesures de précaution à prendre pendant le stockage et la manipulation.
2. Conservez les contenants liquide et les membrane dans un endroit sec, entreposer les rouleaux debout, joint de chevauchement vers le haut, hors de contact avec l'eau et l'humidité, à des températures d'au moins 4 °C (40 °F) et inférieures à 49 °C (120 °F). Manipulez les rouleaux avec soin pour éviter tout écrasement, perforation ou autre dommage. Assurez-vous que joint de chevauchement n'est pas endommagé pendant la manipulation et que les étiquettes sont retirées avant l'application de la membrane. Ne pas utiliser de membrane mouillée ou humide ou des rouleaux déformés.
3. Protégez les matériaux contre les dommages causés par les éléments, les intempéries, maintenir les rouleaux en position debout sur des palettes à une distance minimum de 2 pouces du sol et les recouvrir de bâches respirantes.
4. Assurez-vous que les couvercles des contenants liquides soient bien fermés et étanches lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Entreposer en position verticale.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

5. Protégez l'isolant et les autres matériaux des intempéries. Entreposez et manipulez l'isolant en prenant les précautions nécessaires pour ne pas l'endommager. Retirez du site l'isolant endommagé.

6. Entreposer les adhésifs, les mastics d'imperméabilisation à base d'émulsion, les mastics et les apprêts entre 15°C et 26°C (59°F et 79°F), ou restaurez les plages de température d'application avant leur utilisation.

7. Entreposer les matériaux sur le site dans des hangars temporaires ou des remorques ; ces installations doivent être bien fermées et la température interne doit être maintenues à au moins 3 °C (5 °F) de plus que la température ambiante extérieure pour garantir que les matériaux restent secs. Ne pas utiliser de matériaux mouillés, humides, gelés ou endommagés.

8. Entreposez les matériaux combustibles à l'écart de la chaleur et des flammes nues. Protégez et entreposez les matériaux dans un endroit sec et ventilé, loin des flammes de soudage, des étincelles ou de toute autre source d'ignition.

1.9 ÉTAT DU SITE

1. Conditions ambiantes : Ne pas appliquer le système de membrane par mauvais temps ou lorsque les températures ambiantes sont inférieures à 5 °C (40 °F). Pour les températures inférieures, référez-vous aux techniques d'application par temps froid recommandées par le fabricant de la membrane.

1.10 GARANTIE

1. Garantie limitée sur la main-d'œuvre et la membrane d'IKO :

1. Garantir les travaux de cette section pour une période de 5 ans contre les fuites résultant de défauts matériels conformément aux conditions générales du contrat. Corrigez rapidement tous les défauts ou déficiences qui risquent de compromettre l'étanchéité pendant la période de garantie, à la satisfaction du professionnel et sans frais pour le Propriétaire. Les défauts incluent, mais ne sont pas limités à ; fuites, surchauffe, les joints ouverts et rupture des chevauchements.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 FABRICANTS

1. Liste des fabricants : les produits des fabricants suivants sont acceptables sous réserve de conformité aux exigences des dessins, des calendriers et des spécifications :

1. IKO Industries Ltd. ; <https://www.iko.com/comm/fr/>

2. Limitations de substitution : Aucune autre substitution ne sera autorisée.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2.2 SYSTÈMES

1. Descriptif :

1. La membrane BSW-V par IKO Industrie est une membrane de bitume modifié autocollante, formant une couche d'imperméabilisation continue, et est appliquée sur un panneau de drainage apprêté maintenu en place par des fixations mécaniques et sera positionné sur la face extérieure de la paroi verticale de la fondation pour en assurer le drainage et contribuer à réduire la pression hydrostatique.
2. La membrane BSW-H par IKO Industries est une membrane de bitume modifié qui peut être déposée en indépendance sur un substrat compacté dont les jointements sont thermosoudés et sur laquelle le radier sera déposé et la dalle de plancher en béton y est coulée par la suite. Elle peut être aussi thermosoudée sur sa pleine largeur sur une dalle de propreté prévue à cet effet. Il est recommandé de protéger la membrane avant l'installation du radier, soit en déroulant une membrane sacrificielle Torchflex TP-250-Cap en indépendance ou en couvrant la surface avec des panneaux asphaltique ProtectoBoard 1/8'' (3mm).

2.3 MATÉRIAUX

1. Tous les composants de l'assemblage d'imperméabilisation doivent être compatibles et fonctionner conjointement pour former une barrière continue d'imperméabilisation entre le substrat et la fondation sous le niveau du sol.
2. Caractéristiques physiques et performances :
 1. Épaisseur : conformément à la norme ASTM D5147
 2. Déformation de charge : conformément à la norme ASTM D5147
 3. Force du tour : personnalisé ; en général conformément à la norme ASTM D5147
 4. Résistance à la déchirure - conformément à la norme ASTM D5147, section 8, faisant référence à la norme ASTM D4073 :
 1. Sens machine (MD) : 452N
 2. Direction transversale (XD) : 305N
 5. Flexibilité à basse température (non vieilli) - conformément à la norme ASTM D5147, section 12 :
 1. Direction de la machine (MD) : réussite ; Pas de défaillance 10/10 à -18 °C

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2. Direction transversale (XD) : réussite ; Pas de défaillance 10/10 à -18 °C

6. WVP (tel que reçu) : 4,6 ng/Pa·m²·s conformément à la norme ASTM E1993 ; ASTM E154, Section 7, faisant référence à ASTM E96

7. WVP (conditionné) : 4,2 ng/Pa·m²·s conformément à ASTM E1993, ASTM E154. Section 7, faisant référence à la norme ASTM E96

8. Résistance à la traction : conformément à la norme ASTM E1993 ;

1. Sens machine (MD) : 3633 kPa

2. Direction transversale (XD) : 3951 kPa

9. Allongement à la rupture :

1. Sens machine (MD) : 91 %

2. Direction transversale (XD) : 55 %

10. Résistance à la perforation : 931 N conformément à la norme ASTM E1993 ; ASTM E154, Section 10

11. Résistance à la perforation : Réussi ; Aucune défaillance à 1357 g et 660 mm de hauteur conformément à la norme ASTM E1993 ; ASTM D1709 (modifié)

12. Absorption d'eau : 93,3 % conformément à la norme ASTM D570

13. Résistance au pelage - conformément à la norme ASTM D903 :

1. Sur support béton : 0,68 N/25 mm

2. Sur support plastique : N/A

14. Résistance hydrostatique de l'imperméabilisation : membrane : Réussi/ Maintenu pendant 1 heure à 600 kPa (100 psi) conformément à la norme ASTM D5385-2014e1 (modifiée)

15. Perméabilité au gaz méthane : 5,60119E-06 cm³/(cm²*s) ou 4,83943 L/(m²*24h) conformément à la norme ASTM D1434

16. Capacité de pontage des fissures : passer à une température de -26 degrés C° conformément à la norme ASTM C1305

17. Coefficient de frottement statique - conformément à la norme ASTM C1028 :

1. Côté sablé – sec : 0.94N

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2. Côté sablé – mouillé : 0,71 N

3. Sur béton – sec : 1.01N

4. Sur béton – mouillé : 0,81 N

18. Activité antifongique - 16 semaines d'enfouissement dans le sol : conformément aux normes AATCC 30 et ASTM D882

1. Résistance à la traction :

1. Sens machine (MD) : 13,2 N/mm

2. Direction transversale (XD) : 9,4 N/mm

2. Allongement :

1. Sens machine (MD) : 70 %

2. Direction transversale (XD) : 75 %

19. Coefficient de diffusion du radon : $2,8 \cdot 10^{-1} \text{ m}^2/\text{s}$ conformément à K124/02/95

20. Résistance du bois aux termites : passer un indice maximal d'attaque des termites de 10 sur une échelle de 0 à 10 conformément à la norme ASTM D3345-17

3. Produits acceptables :

1. "Aquabarrier BSW" tel que fabriqué par IKO Industries Ltd

4. Accessoires d'imperméabilisation :

1. Fournir les matériaux accessoires recommandés par le fabricant pour produire un système d'étanchéité complet et compatible avec la membrane d'étanchéité.

Note de spécification IKO : Le produit Adhésif S.A.M. de IKO est un apprêt à base de solvant pour membranes autocollantes recommandé pour une utilisation lorsque les températures du substrat et ambiantes sont comprises entre -10 degrés C et 40 degrés C (14 degrés F et 104 degrés F)

1. Apprêt à base de solvant : conditionneur de surface à base de solvant pour la préparation de surface des substrats, y compris le bois, le revêtement en fibre de verre/gypse, la maçonnerie, le béton et le métal.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

1. Produits acceptables : "S.A.M. Adhésif » tel que fabriqué par IKO Industries Ltd.

Note de spécification IKO : Le produit S.A.M. LVC est un apprêt à base de solvant à faible teneur en COV pour membranes autocollantes, recommandé pour une utilisation lorsque les températures du substrat et ambiantes sont comprises entre -12 degrés C et 40 degrés C (10 degrés F et 104 degrés F)

2. Apprêt à base de solvant à faible teneur en COV : conditionneur de surface à faible teneur en COV, à base de solvant, pour la préparation de surface de substrats, y compris le bois, le revêtement en fibre de verre/gypse, la maçonnerie, le béton et le métal.

1. Produits acceptables : "S.A.M. Adhésif LVC » tel que fabriqué par IKO Industries Ltd.

5. Panneau de drainage : panneau de drainage souterrain en composite acceptable par le fabricant d'imperméabilisation et composé d'une feuille de drainage composite à deux couches à haute performance avec un noyau de drainage en polypropylène constitué d'alvéoles et la miné d'un géotextile non tissé en polypropylène à haute résistance.

les caractéristiques:

1. Caractéristiques physiques :

1. Épaisseur alvéolée : 10 mm.

2. Résistance à la compression de la feuille alvéolée : 830 kPA selon ASTM D1621.

3. Noyau de drainage : Polypropylène.

4. Géotextile : Polypropylène non tissé.

2. Produits acceptables : "DELTA®-DRAIN 6000 HI-X" de Dörken Systems Inc.

6. Les membranes pour murs et sous dalles doivent avoir les propriétés indiquées sur les fiches techniques les plus récentes émises par IKO Industries Ltd.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

1. Vérification des conditions :

1. Vérifier les dimensions réelles du site et l'emplacement des matériaux adjacents avant de commencer les travaux. Informer le consultant par écrit de toute condition qui serait préjudiciable à l'installation.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

2. Vérifiez que les pénétrations et les drains sont présents tel qu'indiqué au plan.
3. Examiner le substrat pour la conformité des conditions qui affectent l'installation et la performance du système de membrane.
2. Évaluation : procéder à l'installation du système une fois que les conditions insatisfaisantes ont été corrigées. Le commencement des travaux implique l'acceptation des supports et de leur bon état.

3.2 PRÉPARATION

1. Inspecter toutes les surfaces à imperméabiliser et corriger tout défaut qui compromettrait l'application et la performance de la membrane.
2. Assurez-vous que toutes les surfaces à associer à l'application d'imperméabilisation sont structurellement stables et de construction solide.

3. Retirez tous les débris de la zone où la membrane d'étanchéité sera appliquée.

3.3 INSTALLATION

1. Précautions de sécurité : Reportez-vous aux fiches signalétiques du produit pour toute exigence de sécurité lors de l'application des composants.
2. Mise en place :
 1. Fixez la couche de panneaux de drainage au substrat conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que toutes les jointements sont scellées et sécurisées. Le géotextile laminé au panneau doit être tournée vers l'extérieur et la surface lisse alvéolée femelle vers l'intérieur.
 2. En commençant par le haut du mur, apprêtez la surface du panneau de drainage et laissez l'apprêt atteindre sa cure pendant 30 minutes.
 3. Installez la membrane d'étanchéité autocollante, BSW-V, sur le substrat en longueurs gérables qui permettent une installation facile et minimisent les joints au milieu de la feuille. Il est conseillé de retirer une petite quantité de film antiadhésif sur le dessus, de le fixer avec des vis ou des clous suffisants pour supporter le poids, puis de travailler vers le bas en retirant le film et en roulant la membrane avec un rouleau maroufleur sur le substrat.
 4. Installez les feuilles verticales successives en les chevauchant de manière que les joints de chevauchement exposés s'alignent et retirez le film des chevauchements uniquement lorsqu'ils sont correctement positionnés. Pour plus de sécurité sur les recouvrements latéraux, un chalumeau au

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

propane peut être utilisé pour ramollir le bitume, puis une truelle peut être utilisée pour sceller la terminaison du joint de recouvrement afin d'assurer une étanchéité complète.

5. Les détails des coins sont généralement plus faciles à réaliser avec des sections de membrane plus étroites coupées à partir des membranes pleine largeur afin de réduire l'apparition de plissements associés aux coins qui ne sont pas parfaitement rectilignes. Une fois la membrane installée dans les coins, continuez sur le mur suivant en procédant tel que décrit précédemment. Continuez ainsi jusqu'à ce que tout le mur vertical de la fondation soit complètement recouvert d'une couche monolithique de membrane.

6. Les pénétrations doivent être renforcées d'une pièce de membrane BSW-V qui dépasse la dimension de la pénétration d'au moins 6 po dans toutes les directions. Apprêtez la surface sablée avec l'adhésif S.A.M. collez la pièce de renfort et rouler avec un rouleau maroufleur. Terminez l'étanchéité autour de la pénétration avec une membrane liquide MS-Détail pour assurer une bonne étanchéité.

3. Application sous la dalle

1. Assurez-vous que tout le substrat devant recevoir la membrane soit uniforme et bien compacté, il doit être conformes aux documents contractuels en faisant référence aux sections pertinentes de la présente spécification.

2. BSW-H a une surface sablée et une sous-face recouverte d'un film thermofusible.

3. Placez chaque rangée de membrane pour que les joints de chevauchement latéraux soient bien ajustés, avec le chalumeau et une truelle ou un tire chape, thermosouder le joint de chevauchement et simultanément passe le rouleau maroufleur sur le joint pour s'assurer d'une parfaite étanchéité de celui-ci. Terminer le scellement à la terminaison du jointement des deux membranes avec le chalumeau et une truelle.

4. Les chevauchements d'extrémité doivent être d'au moins 6 po avec les coins de la membrane devant être chevauchée coupés à 45 degrés avant de procéder au thermosoudage.

5. S'il y a des pénétrations, la membrane liquide peut être utilisée de la même manière que celle utilisée pour les applications verticales en y combinant une pièce de membrane de renfort.

6. Après la pose du radier et avant le coulage du béton, une inspection approfondie de toutes les surface des membranes doit être effectuée et toute défectuosité doit être réparée immédiatement.

7. L'assemblage vertical/horizontal des systèmes de membranes doit être conforme aux dessins détaillés fournis par l'expert-conseil.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

3.4 CONTRÔLE QUALITÉ DU SITE

1. Tests et inspections sur place :

1. Le propriétaire peut engager une société d'inspection indépendante pour inspecter les travaux de cette section. Donnez un préavis d'au moins 2 semaines avant le début des travaux et exiger que l'inspecteur soit présent du début à la fin des travaux.

2. Contrôle :

1. Avant de commencer l'application de la membrane, inspectez et vérifiez les surfaces murales.

2. Assurez-vous que le mur a été inspecté et approuvé par le consultant avant le début des travaux d'application de la membrane.

3. Travaux non conformes : Remplacer les travaux endommagés qui ne peuvent pas être réparés, restaurés ou nettoyés de manière satisfaisante, à la satisfaction du Consultant, sans frais pour le Propriétaire.

4. Services du fabricant : Prendre des dispositions pour qu'un représentant du fabricant de la membrane se rende sur le site le jour où l'installation commence et périodiquement par la suite, pour s'assurer que le travail effectué est conforme aux exigences du fabricant et du professionnel. À la fin des travaux de cette section, s'assurer que le représentant du fabricant soit présent pour qu'il puisse constater avec l'inspecteur, l'installateur et le professionnel, que l'application de la membrane ne comporte pas de déficiences pouvant compromettre l'étanchéité. L'inspection est terminée Le représentant du fabricant rédigera un rapport détaillé par écrit qu'il transmettra aux intervenants concernés.

3.5 NETTOYAGE

1. Gestion des déchets : jeter et éliminer les composants selon la réglementation environnementale en vigueur.

2. Chaque jour, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et une fois terminés, enlever tous les matériaux excédentaires et les débris résultant des travaux précédents.

ÉMIS POUR : [DESCRIPTION]

3.6 PROTECTIONS

1. Protégez le travail fini conformément à la section 01 61 00 - Exigences communes relatives aux produits.
2. S'assurer que les autres sous-traitants n'endommagent pas les surfaces imperméabilisées terminées.
3. Protégez les surfaces murales finies contre les dommages de toute nature. Protégez les tôles finies et les solins de membrane contre les perforations et les dommages de toute nature. Les entrepreneurs qui feront des travaux subséquents sont responsable de protéger adéquatement les membranes d'imperméabilisation et responsables des dommages subis par leurs travaux, toute réparations seront effectuées à leurs frais.
4. Assurez-vous que la membrane d'étanchéité est protégée des U.V. exposition aux radiations (lumière du soleil) dans un délai maximum de 30 jours.

3.7 ACCESSOIRES

1. Détails :
1. Détails de la membrane d'étanchéité de fondation :
 1. Mur de fondation : suivre le détail IKO FP-03.
 2. Joint de contrôle : suivre le détail IKO FP-06.
 3. Pont au mur : suivre le détail IKO FP-04.
 4. Semelle de fondation : suivre le détail IKO FP-02.
 5. Semelle en béton : suivre le détail IKO FP-01.
 6. Pénétration de la dalle de béton : suivre le détail IKO FP-08.

FIN DE SECTION